

Avenant n°2 au
Contrat local de santé
de la Communauté Urbaine Creusot Montceau
2019-2024

Entre,

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté

Le Diapason

2, Place des Savoirs

21035 DIJON cedex

Représentée par sa Directrice générale, Mme Mathilde MARMIER

La Communauté Urbaine Creusot Montceau

dont le siège social est situé :

Château de la Verrerie

71206 Le Creusot cedex

Représenté par son Président, M. David MARTI

L'Etat

Préfecture de Saône-et-Loire

196 rue de Strasbourg

71000 MACON

Représenté par le Préfet de Saône-et-Loire, M. Dominique DUFOUR

La Région Bourgogne-Franche-Comté

17 boulevard de la Trémouille

21000 DJON

Représenté par son Président, M. Jérôme DURAIN

Le Conseil Départemental de Saône-et-Loire

Rue de Lingendes

71000 MACON

Représenté par son Président, M. André ACCARY

La CPAM de Saône-et-Loire

113 rue de Paris

71022 MACON

Représenté par sa Directrice, Mme Patricia COURTIAL

Préambule :

Vu la délibération 19SG1DL0107 du conseil communautaire de la CUCM, en date du 27 juin 2019, autorisant la signature de la convention partenariale.

Vu le contrat local de santé de la Communauté Urbaine Creusot Montceau signé le 4 décembre 2019.

Vu la délibération du conseil communautaire de la CUCM, en date du 21 novembre 2024, approuvant et autorisant la signature du premier avenant au contrat local de santé.

Conformément à son article 6 portant sur la durée du contrat et sur accord conjoint des co-signataires du contrat local de santé, un avenant à ce contrat local de santé est établi.

Vu la délibération du conseil communautaire de la CUCM, en date du 20 novembre 2025, approuvant et autorisant la signature d'un second avenant au contrat local de santé.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Durée du contrat

Le présent contrat est prolongé jusqu'à la signature du nouveau contrat local de santé et au plus tard jusqu'au 30 juin 2027.

Article 3

Les autres articles demeurent inchangés.

Les co-signataires s'engagent à mettre en œuvre le présent avenant.

Fait à *Le CREUSOT*

Le **08 DEC. 2025**

**COMMUNAUTE URBAINE
CREUSOT MONTCEAU**

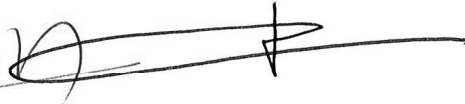
David MARTI



Président

**PREFECTURE DE SAONE-ET-
LOIRE**

Dominique DUFOUR



Préfet de Saône-et-Loire

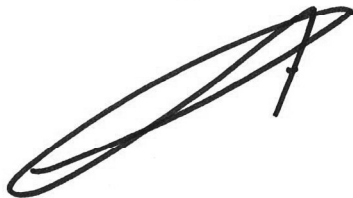
**AGENCE REGIONALE DE
SANTE DE BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE
Cédric LAPERTEAUX**



Directeur Territorial de
Saône-et-Loire

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE SAONE-ET-LOIRE**

André ACCARY



Président

**REGION BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE**

Jérôme DURAIN



Président

**CAISSE PRIMAIRE
D'ASSURANCE MALADIE**

Patricia COURTIAL



Directrice